Localisation

Le service “Portage de repas” intervient uniquement sur les communes de Rohan, Bréhan, Crédin et Gueltas.

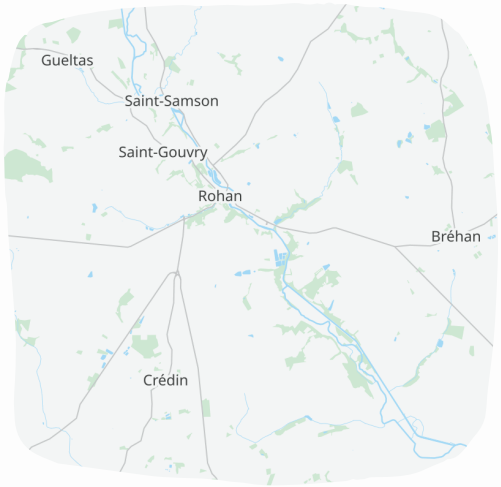

Mise en place et Contact

Pour la mise en place du portage, veuillez contacter le service du CCAS.

Pour toute commande ou annulation de repas, merci de prendre contact avec le service au minimum 2 jours ouvrés avant la livraison prévue :

ccas.mairie@rohan.fr
02 97 51 50 33

CCAS

PORTAGE DE REPAS

CCAS ROHAN
11 place de la mairie,
56580 Rohan
02 97 51 50 33
ccas.mairie@rohan.fr

PORTAGE DE REPAS

Le service s'adresse aux personnes

- Seules ou en couple, âgées d'au moins 60 ans,
- Handicapées,
- De retour à domicile, après une hospitalisation

Compositon d'un repas

- Potage,
- Entrée chaude ou hors d'œuvre,
- Plat protidique (viande, poisson, œuf),
- Accompagnement (légume/féculent)
- Fromage ou produit laitier
- Dessert (compote, pâtisserie, fruit...)

Pour tout régime spécifique (pauvre en sel, pauvre en sucre, diabétique), un certificat médical sera demandé.

Les repas sont livrés froids. Il est possible de les réchauffer au micro-onde (1 à 2 min) ou au four traditionnel après transfert dans un plat adapté (120°C).

Fréquence des livraisons

- **Lundi** : repas pour mardi,
- **Mardi** : repas pour mercredi et jeudi
- **Jeudi** : repas pour vendredi et samedi
- **Vendredi** : repas pour dimanche et lundi

Il est possible de commander des repas en fonction des besoins.
(*ex. un jour dans la semaine, un jour sur deux...*)

Tarif d'un repas

Les tarifs pour le portage de repas, en 2025 :

- **Fourniture de repas** : 6,54€
- **Livraison de repas** : 3,96€

Attention ! Le service ne donne pas droit au crédit d'impôt.